

# Une lettre inédite d'Alexandre Vinet à Urbain Olivier

Autor(en): **Olivier, Frank**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **63 (1955)**

Heft 1

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-48706>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Une lettre inédite d'Alexandre Vinet à Urbain Olivier

Dans son *Journal de la Campagne de Bâle*<sup>1</sup>, Urbain Olivier a raconté comment il a recherché et fait la connaissance de Vinet à Bâle. Sergent de voltigeurs, sa compagnie faisait partie du bataillon vaudois qui fut envoyé à Bâle en septembre 1831, lors des troubles qui aboutirent à la séparation des deux Bâle. Les quelques précisions qui suivent montreront l'impression que ce premier et bref contact fit à ce jeune homme de vingt et un ans.

P. 88. « J'ai vu M. Vinet ce soir. Je suis invité à déjeuner chez lui demain matin. Il demeure vis-à-vis de chez moi. » (A. Vinet demeurait à ce moment au Nadelberg.)

P. 89 et 90. Leur rencontre, tout accidentelle.

P. 90. « Il aime beaucoup la poésie de Juste, mais il aime encore plus l'auteur que les vers. »

P. 92. Passe la soirée chez Vinet.

P. 94. « M. Vinet m'a donné son excellent sermon du Jeûne Fédéral... Je n'aime pas seulement les ouvrages de Vinet, mais je les respecte et tout ce qui part de sa plume devient, à mes yeux, un objet de vénération. »

P. 96. Ne pouvant, de Bottmingen (où il a été transféré), aller voir Vinet à Bâle, Urbain Olivier s'est avisé de lui écrire. Il donne quelques extraits de sa lettre.

P. 98 s. Vinet vient le visiter à Bottmingen.

FRANK OLIVIER.

---

<sup>1</sup> F. Rouge et Cie, 1943, p. 88-99.

(Copie d'une lettre inédite d'Al. Vinet à Urbain Olivier)

Il faut que j'en convienne, mon cher Monsieur, j'ai tout l'air d'un ingrat ; mon long silence vous autorise à me donner ce titre ; et cependant je vous assure que j'ai été bien touché du sentiment qui vous a porté à m'écrire, et de l'extrême obligeance que vous avez eue de me transcrire des vers de votre frère et de votre sœur<sup>1</sup>. Recevez-en, je vous prie, mes tardifs mais bien sincères remerciemens ; et que mes torts ne m'enlèvent pas toute bonne volonté à mon égard. Si vous voulez bien vous rappeler avec quelque intérêt les momens que vous avez passés au milieu de nous, croyez que nous n'attachons pas moins de prix à ce souvenir. Ceux qui s'étaient réjouis de voir *le frère de Juste Olivier* se sont félicités ensuite de *vous* avoir vu, et ont trouvé que vous n'aviez pas besoin de frère. Cela n'empêche pas que je vous porte envie d'avoir un tel frère. Il a eu la bonté de m'envoyer son poème sur le Canton de Vaud<sup>2</sup>, que nous avons lu avec beaucoup d'émotion, le jour de l'an ; et chacun de nous a trouvé que c'étaient de douces étrennes. Mes étrennes à moi ne sont pas si précieuses ; mais enfin, puisque vous voulez bien tenir à avoir mon sermon<sup>3</sup>, je vous l'envoie, en quelques exemplaires, que vous trouverez peut-être à distribuer autour de vous. C'est le temps de répandre les vérités qui châtient ; ce sont les seules qui consolent. — Ma femme a lu les derniers vers<sup>4</sup> de votre frère avec un sentiment tout particulier de sympathie ; je pense qu'elle portait envie à celle qui inspire et entend de si douces choses ; je n'ai pas le talent de les dire, mais ces jolis vers disent tout ce que mon cœur dit à ma bonne amie et c'est ainsi que la voix du poète est au service de tout le monde.

Voudrez-vous bien, mon cher Monsieur, présenter mes respects affectueux à vos parens, en les remerciant de la bienveillance qu'ils veulent bien accorder à l'ami de leurs fils. Agréez pour vous mes vœux les plus sincères, et l'assurance de tout mon attachement, et de toute ma famille avec moi. Auguste est bien sensible au souvenir dont vous l'honorez. Il n'a point oublié le bon et gentil sergent de voltigeurs.

Votre

VINET

25 janvier 1832.

---

<sup>1</sup> De Juste Olivier, dans *Les Deux Voix*, p. 197 : A. M. Vinet  
En lui envoyant les *Poèmes Suisses*. — Janvier, 1831.

Ceux-ci ont paru en 1830, à Paris.

<sup>2</sup> *Le Canton de Vaud*, par J. Olivier, Lausanne. Chez les principaux libraires, 1831. VII parties, 16 p. in-8, datées du 27 Décembre 1831.

<sup>3</sup> Sermon du Jeûne Fédéral : *Les Murmures des Pécheurs*, publié dans *Discours sur Quelques sujets religieux*, 1831. V. *Campagne de Bâle*, p. 304, note.

<sup>4</sup> A Toi, p. 205 ; A Toi, p. 277, dans *Les Deux Voix*. Celles-ci ont été publiées en 1835, mais Urbain Olivier les a sans doute connues plus tôt.